

## L'INFORUP - Le bulletin d'information d'Eurodom



### OUTRE-MER - AUDITION D'EURODOM PAR LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE AUX OUTRE-MER



Le jeudi 2 décembre, dans le cadre de l'étude de la Délégation sénatoriale aux Outre-mer sur la place des territoires ultramarins dans la stratégie maritime nationale, les sénateurs membres de la délégation ont auditionné le député européen Stéphane Bijoux (Renew), Joël Destom membre du Comité économique et social européen, ainsi que Benoît Lombrière, délégué général adjoint d'Eurodom, accompagné de Maeva Brunfaut Tarquin, chargée des relations avec le Parlement français.

Cette étude est menée par trois rapporteurs : Marie-Laure Phinéra-Horth (Guyane, RDPI), Annick Petrus (St-Martin, LR) et Philippe Folliot (Tarn, UC).

Le député Stéphane Bijoux a souligné l'importance que revêtent les espaces maritimes pour l'Union européenne et la nécessité que cette dernière collabore avec les territoires d'Outre-mer français. Il appelle donc à la mise en place d'un Pacte Bleu, en parallèle au Pacte Vert européen. Celui-ci se concentrerait sur les enjeux liés au transport maritime et à la pêche avec notamment la décarbonisation du fret et une augmentation de l'attractivité des métiers de la mer.

L'eurodéputé réunionnais s'est également exprimé sur l'importance de porter les priorités ultramarines lors de la Présidence Française de l'Union européenne, soulignant les bénéfices mutuels que peuvent tirer les RUP et l'Union européenne d'une collaboration accrue.

Cette audition a également été l'occasion pour Eurodom d'insister sur l'enjeu majeur que représente le secteur de la pêche pour les Outre-mer, principalement en Guyane et à La Réunion, avec un accent mis sur les problématiques liées au renouvellement des flottes de pêche.

Benoît Lombrière a déploré le blocage qui persiste depuis bientôt quatre ans, malgré les engagements pris par la Commission européenne en décembre 2018 autorisant le versement d'aides d'État pour la modernisation et la construction de navires dans les Régions ultrapériphériques (RUP). Il a donc insisté sur la nécessité de trouver une solution opérationnelle et urgente pour assurer le renouvellement des flottes,

Semaine du 6 au 10 décembre 2021

- OUTRE-MER - AUDITION D'EURODOM PAR LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE AUX OUTRE-MER
- PAC - LES RÈGLEMENTS DE LA NOUVELLE PAC 2023-2027 FORMELLEMENT ADOPTÉS PAR LES ÉTATS MEMBRES
- NGT - LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE SOUTIEN LES NGT LORS D'UNE CONFÉRENCE DE LA COMMISSION
- AGENDA DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES - Semaine du 6 au 10 décembre 2021

**EURODOM**  
LES PRODUCTIONS D'OUTRE-MER AU CŒUR DE L'EUROPE

ainsi que de renforcer la sécurité juridique des Plans de compensation des surcoûts (PCS).

Il a en outre rappelé le souhait des pêcheurs des Outre-mer de transformer les PCS en un véritable « POSEI-pêche », à l'instar du POSEI dans l'agriculture.

Vous trouverez [ici](#), l'audition complète de la Délégation sénatoriale aux Outre-mer sur la Stratégie nationale maritime et outre-mer.

---

## PAC - LES RÈGLEMENTS DE LA NOUVELLE PAC 2023-2027 FORMELLEMENT ADOPTÉS PAR LES ÉTATS MEMBRES

Après le vote du Parlement européen le 23 novembre, le Conseil de l'Union européenne a formellement adopté la Politique agricole commune (PAC) pour la période 2023-2027 ce jeudi 2 décembre.

L'ensemble des États membres se sont prononcés en faveur des trois règlements qui composent cette nouvelle PAC (Plans stratégiques, Règlement horizontal, Organisation commune des marchés), à l'exception de la Bulgarie qui s'est abstenue.

Signés par les deux colégislateurs, le Parlement européen et le Conseil, les trois règlements ont été publiés au Journal Officiel de l'UE le lundi 6 décembre.

Enfin, les États membres ont jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour présenter leurs projets de Plans stratégiques à la Commission européenne, qui débutera alors le processus d'évaluation des plans. La nouvelle PAC doit entrer en vigueur dès le 1er janvier 2023 et s'appliquera jusqu'en 2027.

Vous trouverez [ici](#), les trois règlements de la nouvelle PAC publiés au JOUE du 6 décembre 2021.

---

## NGT – LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE SOUTIENT LES NGT LORS D'UNE CONFÉRENCE DE LA COMMISSION

Le lundi 29 novembre, la Commission européenne a organisé un événement de haut niveau sur le sujet des nouvelles techniques génomiques (NGT), intitulé « *Nouvelles techniques génomiques - Pour une innovation sûre et durable dans le secteur agroalimentaire.* ». L'Union européenne cherche aujourd'hui à développer un cadre réglementaire adapté aux plantes obtenues par certaines nouvelles techniques génomiques (mutagenèse ciblée et cisgenèse), appelées couramment « NGT », qui combinent selon la Commission européenne des niveaux élevés de sécurité tout en profitant des avantages offerts par l'innovation.

La conférence organisée par la Commission européenne sur toute la journée du lundi se composait de trois tables rondes portant sur les sujets suivants : la contribution des NGT à la durabilité, l'évaluation des risques et la traçabilité/étiquetage des produits issus de ces nouvelles techniques.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, a participé à cette conférence. Selon lui, nous vivons une « troisième révolution agricole », celle de la connaissance et du vivant, fondée sur le numérique, l'agro-robotique, le biocontrôle et la génétique, dont la sélection variétale.

Julien Denormandie a affirmé que la France soutenait les NGT et devait impérativement investir dans cette nouvelle « révolution agricole ». Il a annoncé que 2,8 milliards d'euros y seront consacrés au niveau national et précisé que plus de 30 millions d'euros sont d'ores et déjà déployés au titre d'un programme prioritaire de recherche consacré à la « *Sélection végétale avancée face aux défis climatiques et à la transition agroécologique* ».

Le ministre a notamment précisé que les NGT pouvaient aujourd'hui répondre aux défis de notre temps en développant des variétés plus résistantes à la sécheresse, à

certaines ravageurs et aux menaces sanitaires.

Dans les Régions ultrapériphériques (RUP), notamment françaises, faute de réponses phytosanitaires adaptées, ces techniques apparaissent aujourd’hui comme la seule solution scientifique disponible pour lutter contre certaines maladies endémiques, telles la cercosporiose noire ou la TR4 (maladie de Panama), ou certaines attaques de nuisibles. En outre, l’utilisation des NGT permettrait d’engager des conversions en agriculture biologique aux normes européennes, malgré les conditions climatiques particulièrement difficiles dans les zones tropicales, et ce en adéquation avec les objectifs de la Stratégie *Farm to Fork* de la Commission.

Vous trouverez au lien suivant la retranscription vidéo complète de cet événement : [High level event on "New genomic techniques – the way forward for safe and sustainable innovation in the agri-food sector" - Streaming Service of the European Commission \(europa.eu\)](#)

Vous trouverez au lien suivant le programme complet de cet événement : [New genomic techniques - the way forward for safe and sustainable innovation in the agri-food sector | European Commission \(europa.eu\)](#)

## AGENDA DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES - Semaine du 6 au 10 décembre 2021

	COMMISSION EUROPÉENNE	PARLEMENT EUROPÉEN	CONSEIL DE L’UNION EUROPÉENNE ET CONSEIL EUROPÉEN	AUTRES ÉVÉNEMENTS
<b>Lundi 6/12</b>		<b>Commission Environnement (ENVI)</b>  Échange sur l’étude d’impact initiale sur les NGT  <b>Commission Développement régional (REGI)</b>  Les îles et la politique de cohésion : situation actuelle et défis à venir (INI) - Examen du projet de rapport – Rapporteur Younous OMARJEE (La Gauche, FR)	<b>Comité spécial Agriculture (CSA)</b>	
<b>Mardi 7/12</b>				
<b>Mercredi 8/12</b>	<b>Réunion hebdomadaire du Collège des commissaires</b>			

<b>Jeudi 9/12</b>	<b>Conférence sur les perspectives agricoles de l'UE</b>			<b>Conférence de presse d'Emmanuel Macron sur la Présidence française du Conseil de l'UE (PFUE)</b>
<b>Vendredi 10/12</b>	<b>Conférence sur les perspectives agricoles de l'UE</b>		<b>Comité spécial Agriculture (CSA)</b>	
<b>Samedi 11/12</b>				
<b>Dimanche 12/12</b>			<p><b>Conseil Agriculture et Pêche</b></p> <p>Contrôle des pêches ; Approche stratégique pour optimiser la valeur ajoutée des investissements stratégiques (programmation du FEAMPA) ;</p> <p>Pratiques commerciales déloyales au sein de la chaîne alimentaire : débat d'orientation</p> <p>Présentation par la Commission du projet de règlement concernant la commercialisation dans l'UE et l'exportation de produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts</p>	

Votre InfoRup a été élaboré par l'équipe d'Eurodom.

Retrouvez toutes les éditions précédentes de l'InfoRup sur [EurodomBlog](https://eurodomblog.org)

Pour toute information complémentaire, contactez-nous sur [contact@eurodom.org](mailto:contact@eurodom.org)

#### **Vie privée (RGPD)**

Eurodom attache beaucoup d'importance au respect de la vie privée. Lorsque nous collectons des données vous concernant, nous le faisons dans le respect du Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016. Vos données sont utilisées dans le cadre de l'envoi de l'InfoRUP, lettre d'information hebdomadaire sur

les sujets liés aux Régions Ultrapériphériques européennes. Celles-ci sont enregistrées dans une base de données informatisée appartenant à Eurodom. Eurodom s'engage à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à vos données sans votre consentement préalable à moins d'y être contraint en raison d'une obligation légale. Si vous souhaitez vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles pour la réception de l'InfoRUP, vous pouvez nous en faire part à tout moment en envoyant un e-mail à [contact@eurodom.org](mailto:contact@eurodom.org) ou par courrier postal : 11 rue de Cronstadt – Paris 75015.

Eurodom  
11 rue de Cronstadt | 75015 PARIS

[contact@eurodom.org](mailto:contact@eurodom.org) | [www.eurodom.org/](http://www.eurodom.org/)

[Webversion](#) | [Unsubscribe](#) | [Update](#)

[Modifiez votre profil](#) - [Pour vous désabonner cliquez ici](#)

**Flexmail**